

ÉDITO

Le logement constitue pour nos concitoyens un aspect essentiel de leur vie quotidienne, qui doit leur permettre de vivre dans de bonnes conditions. Or, de trop nombreux habitats présentent encore aujourd'hui des risques importants pour leur santé et leur sécurité. Les maires sont très souvent en première ligne avec les présidents d'EPCI et jouent un rôle essentiel pour remédier à ces situations d'habitat indigne.

La lutte contre l'habitat indigne recouvre à la fois des enjeux sociaux, de sécurité et de santé publiques auxquels les maires doivent répondre dans un cadre juridique complexe. Il n'est pas toujours facile d'identifier quelle police mettre en œuvre en fonction de la situation et quelles sont les responsabilités des différents acteurs impliqués.

C'est pourquoi l'AMF, le PNLHI et l'ANIL ont mis en place un groupe de travail sous la coordination de leurs directions respectives.

Les réunions du groupe de travail ont permis une réécriture du guide pratique à destination des maires (ou présidents d'intercommunalité en cas de transfert) nécessitée par les nouvelles dispositions législatives en vigueur.

Cet ouvrage, réalisé dans le cadre d'une collaboration entre l'ANIL, le PNLHI et l'AMF, constitue donc l'un des résultats des travaux de ce groupe. Que leurs rédacteurs soient remerciés de ce travail didactique, qui conjugue précisions juridiques et cas pratiques, et dont les collectivités locales pourront tirer le meilleur des bénéfices.



© Arnaud Février

David LISNARD
Président de
l'Association des
maires de France
et des présidents
d'intercommunalité



© Damien Valente-Terra

Olivier KLEIN
Ministre délégué
de la Ville
et du Logement



Sophie PANTEL
Présidente de
l'Agence Nationale
pour l'Information
sur le Logement